

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2022

## **Convocation 8 decembre 2022**

**Membres du Conseil** : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

**Absents excusés** : Mr Lecornet , Mr Grentzinger , Mme Delcourt , Mme Devoucoux

**Secrétaire de séance** : Mme Perdrizet

## **Point sur la programmation étude reconquête centre bourg,**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la commission qui travaille sur la programmation reconquête centre bourg a retenu le scénario 2, démolition partielle et reconstruction partielle de l'hôtel.

Les avantages de ce scénario : Préservation de la mémoire des lieux, la partie ancienne de l'hôtel est conservée ; Reconfiguration urbaine offrant une bonne lisibilité commerciale, l'ensemble des programmes sont intégrés, ouverture sur l'îlot, la résidence sénior, le paysage du canal.

Il reste tout de même une interrogation sur le programme de l'étage de l'ancien hôtel.

## **Point sur les investissements à venir.**

La commission voirie s'est réunie et a fait le point sur les travaux à venir à ce jour un devis a été reçu en mairie, la décision est reportée dans l'attente d'un autre devis.

Connexion voie verte, quartier de l'Odepierre , une étude a été demandée à Arthur REMY programmiste le cout de cette réalisation est estimé à plus de 100 000 €. Une réflexion plus approfondie doit être menée sur ce projet .

## **Affaires diverses**

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier reçu du mandataire judiciaire de Monsieur Bernard qui demande si la commune est intéressée par l'achat de la licence IV. Après en avoir discuté il est décidé de faire part du souhait de la commune de racheter cette licence IV.

Monsieur le maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention exceptionnelle de l'amicale des pompiers pour l'achat de polos après discussion l'assemblée octroie une subvention exceptionnelle de 500 € à l'amicale des pompiers.

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier reçu de l'association des maires concernant les éventuelles coupures d'électricité.

La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 13 janvier 2023 à 18h30 à la salle de spectacle.